

Conseil de quartier de Ciers

Séance du 5 mai 2022

Date de convocation : jeudi 21 avril 2022

Etaient présents :

- BRUSSET Henri
- BRUSSET Nathalie
- CAVAGNA Jean Michel
- CHAVANNE DURANTE Hélène
- CHEVALIER Christiane
- GEOFROY Christine
- GUILHEN Jeanine
- GUINET Bernard
- LAURENT Grégory
- LOVERA Marie-Thérèse
- MAGALOFF Nicolas
- MONNET Gilles
- MONOT Laëtitia
- MOREL Marion
- PERONNET Brigitte
- NICOLAS Maurice (*élu référent*)
- WYSSMANN Michèle

- **Etaient excusés :**

- FAVIER Maria
- GRAINDORGE Damien
- RODRIGUEZ Eric
- SITRUK Nicole (*élue suppléante*)

Nouveaux arrivants :

Ordre du jour :

- Signature de la Charte
- Définition de l'organisation
- Echanges concernant les propositions des membres du conseil
- Questions diverses

1-Signature de la Charte (joindre un exemplaire de la charte au compte rendu)

Pour les nouveaux arrivants, un nouveau tour de table est effectué, afin que chaque membre se présente et fasse part de ses motivations pour œuvrer au sein du conseil de quartier.

La signature de la Charte est reportée à la prochaine réunion afin que tout le monde la lise avant la prochaine séance.

La Charte sera transmise en pièce jointe à ce compte rendu.

2-Echanges concernant les propositions des membres du conseil

⤴ **Accueil des gens du voyage**

La commune a proposé au SAGAV (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires des Gens du Voyage Nord Isère) plusieurs terrains. Le SAGAV gère la question.

⤴ **Devenir du camping**

Il est actuellement fermé car la gestion est déficitaire de 50.000€/an. Les sanitaires ne sont plus aux *standards actuels*. La commune a engagé une réflexion sur son devenir, tout en souhaitant rester propriétaire du terrain.

⤴ **Problème de vitesse excessive et de circulation en sens interdit rue du Maître**

Proposition de mettre un panneau sens interdit plus voyant (type lumineux clignotant) à l'intersection du chemin du Rubat et de la rue du Maître.

⤴ **Champ de Mars**

Demande d'amélioration de l'état du sol.

⤴ **Fête foraine**

Nuisances sonores importantes

⤴ **Attractivité du territoire**

Lieu de coworking... Le dossier est à l'étude et un appel à idée a été lancé
Réponse donnée au prochain conseil de quartier

⤴ **Transports hors période scolaire**

Solutions insuffisantes direction Chambéry/La Tour du Pin-Bourgoin

⤴ **Eclairage public**

Programme de mise en place de l'éclairage LED en cours. Il sera suivi d'un système éclairage nuit adapté. Réponse donnée au prochain conseil de quartier

⤴ **Question sur l'arrivée de la fibre optique et les zones blanches**

Les gros travaux ont été effectués. Les renseignements plus précis sont à demander auprès des opérateurs. Réponse donnée au prochain conseil de quartier

⤴ **Procédure pour haie débordant sur la voie publique (cf Vie Citoyenne)**

1. Signalement à l'amiable
2. Signalement en Mairie
 - Envoi d'un courrier
 - La police municipale porte le courrier
 - Les travaux sont faits et facturés

⤴ **Point d'apport volontaire du Champ de Mars**

Demande d'améliorer l'environnement et l'accès aux containers pour permettre un accès sécurisé.

⤴ **Question sur la sécurité des grilles du parc de Jalerieu.**

⤴ **Proposition d'une piste cyclable de Veyrins-Thuellin au collège en continuité.**

✧ **Question sur la qualité d'enseignement du Collège et l'amélioration possible.**
Ceci relève de la compétence de l'Education Nationale et du Département.

✧ **Programmation du cinéma**

Les droits de diffusion sont obtenus 5 semaines après la date de sortie du film.

Possibilité d'afficher 1 mois avant la séance :

- à la salle des fêtes
- sur le panneau lumineux avenue Guillermaz
- sur les panneaux place Bacchus et mairie de Veyrins
- à venir : un panneau au Champ de Mars

✧ **Installation du médecin envisagé**

Le dossier a été refusé par l'Ordre des médecins.

Il a été présenté une seconde fois avec l'appui de la commune.

✧ **Maison de Santé : projet en cours**

Cabinet de recrutement : travail en cours (cf Vie Citoyenne).

Un bâtiment préfabriqué est envisagé à Veyrins

✧ **Circulation dans le Vieux chemin** (*entre la rue du Mollard Bresson et la route de Jalerieu*)

La partie en double sens est gênée par le stationnement de véhicules devant les maisons.

Problème pour l'accès des véhicules de secours.

✧ **Rue St Pierre et montée de Ruffin**

Quand seront faits les travaux ?

Les informations seront prises auprès des services compétents.

Réponse donnée au prochain conseil de quartier

3-Définition de l'organisation

(Le nombre maximum des membres du Conseil de Quartier sera modifié sur la Charte et limité à 10).

Les questions écrites devront être envoyées **3 semaines avant la date du Conseil** par courriel aux 3 adresses suivantes :

cavagna.jmichel@gmail.com

secretariat-maire@lesavenieres.fr

helene.c.a@live.fr

Seules les questions reçues dans les délais seront à l'ordre du jour.

Le prochain Conseil de quartier de Ciers se déroulera
Jeudi 22 septembre 2022 à 19h
à la salle du Conseil Municipal.

Les questions pourront être envoyées par courriel jusqu'au 2.9.22 inclus